



PLAN DE TRAVAIL DU RÉSEAU DES FEMMES PARLEMENTAIRES DES AMÉRIQUES PÉRIODE 2013-2015

En fonction des objectifs généraux du Réseau des femmes parlementaires des Amériques (i) d'encourager la représentation et l'action des femmes dans les Parlements des Amériques, de stimuler les échanges d'expériences entre ces dernières et de promouvoir la solidarité entre les femmes en général; (ii) de veiller à ce que les parlementaires, hommes et femmes, prennent en considération les droits et les demandes des femmes dans la perspective du respect des droits de la personne et d'une meilleure répartition de la richesse; (iii) d'appuyer la participation des femmes dans les Parlements des Amériques, le Réseau des femmes parlementaires des Amériques propose d'orienter ses travaux pour la période 2013-2015 vers deux objectifs spécifiques :

- Faire du Réseau un lieu de renforcement des capacités des femmes dans l'exercice de leurs fonctions parlementaires;
- Faire du Réseau un lieu de mobilisation des femmes parlementaires et de prise de position en faveur des femmes, afin qu'il devienne le principal porte-voix des femmes parlementaires du continent.

Afin de réaliser ces objectifs, il est proposé de travailler sur quatre axes principaux:

1) MOBILISATION DU RÉSEAU POUR LES GRANDES RENCONTRES INTERNATIONALES DE 2015

En 2015, la communauté internationale célébrera le 20^e anniversaire de l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing. C'est également durant cette période que les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et l'Agenda post-2015 de développement seront adoptés. Les parlementaires des Amériques doivent se mobiliser pour que leurs voix soient entendues en vue de la préparation de ces événements.

Axes secondaires :

- Participer au Séminaire interparlementaire sur le 20^e anniversaire de la Déclaration et du Programme d'Action de Beijing qui se tiendra à Québec en janvier 2014;
- Définir les thèmes prioritaires pour le Réseau des femmes parlementaires des Amériques et les actions qui doivent être prises afin que ces thèmes soient considérés au niveau international.



2) THÈMES D'ÉTUDE 2013-2015

Il est proposé de réaliser une adéquation entre les thèmes étudiés par le Réseau et les priorités par rapport à l'égalité des genres au niveau international, ce qui permettrait de stimuler la pertinence des travaux du Réseau, de favoriser la mobilisation des femmes et de faciliter les collaborations avec d'autres Réseaux de femmes ou organisations internationales (ONU Femmes, la Commission Économique Pour l'Amérique Latine et les Caraïbes (CEPALC), l'Union interparlementaire (UIP), etc.).

- Voir les propositions de thèmes en annexe

3) DÉVELOPPEMENT DE COLLABORATION AVEC D'AUTRES ENTITÉS INTERNATIONALES

Cet axe est transversal et vient renforcer la mise en œuvre des deux axes précédents, tout comme les objectifs généraux du Réseau.

Axes secondaires :

- Approfondir la collaboration avec la Commission interaméricaine des femmes (CIM) :
 - Appliquer l'accord de collaboration signé avec la Commission interaméricaine des femmes.
 - Développer un plan d'activités avec la Commission interaméricaine des femmes.
- Développer des collaborations avec ONU-femmes, la CEPALC, etc.
- Rechercher des collaborations avec d'autres entités internationales et des partis politiques de divers pays afin de contribuer à la consolidation du Réseau et à la diffusion de ses activités.
- Établir des contacts avec les institutions et les personnes spécialisées sur les thèmes d'étude du Réseau afin de promouvoir des collaborations éditoriales, des conférences, etc.



4) CONSOLIDATION INSTITUTIONNELLE DU RÉSEAU

Il est primordial de continuer à consolider le Réseau en tant qu'organisation continentale qui regroupe les femmes parlementaires. Il est proposé de développer des outils afin de favoriser une plus grande participation aux réunions et une plus grande diffusion des activités du Réseau.

Objectifs spécifiques :

- Améliorer la diffusion des activités du Réseau (site Internet, bulletin du Réseau, etc.);
- Consolider et augmenter le nombre de membres actives au sein du Réseau;
- Remplir tous les postes de responsabilité au sein du comité exécutif;
- Constituer une liste de diffusion des activités du Réseau;
- Nommer des rapporteuses pour chaque thème d'étude;
- ...

ANNEXE

Suggestions de thèmes pour le point 2 inspirés des priorités régionales (de la CIM, la CEPALC, etc.) et internationales (ONU-Femmes) en matière d'égalité entre les genres.

- Accès des femmes à la justice et à la protection légale;
- La violence contre les femmes;
- Les droits sexuels et reproductifs des femmes;
- Les femmes migrantes (déjà étudié par le Réseau entre 2003 et 2005);
- L'impact des changements climatiques sur les femmes (notamment dans le secteur de l'agriculture et de la sécurité alimentaire).

Autres thèmes proposés lors de la réunion du Comité Exécutif du 13 octobre 2013 :

- Révision des programmes locaux dans une perspective de genre;
- Mortalité maternelle;
- Avortements non sécuritaires.